

Chambre des communes CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC • NUMÉRO 006 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 2 mars 2009

Président

M. Gary Schellenberger



Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 2 mars 2009

● (1535)

[Traduction]

Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): La séance est ouverte.

Aujourd'hui, la première partie de notre séance durera une heure. Étant donné que l'horloge indique maintenant 15 h 35, la réunion prendra fin à 16 h 35.

Bienvenue à cette sixième séance du Comité permanent du patrimoine canadien. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous procédons à l'examen stratégique des dépenses des programmes dans le secteur des arts et de la culture.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui: John Lambert, président de John Lambert and Associates Inc.; Robin Jackson, directrice générale du Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants; Max Berdowski, président-directeur général du Réseau d'ateliers cinématographiques canadiens; et enfin, Marc Robitaille, scénariste. J'espère avoir prononcé tous les noms correctement.

Durant la première étape, chacun de vous pourra faire un exposé de cinq minutes, puis nous passerons à un tour de questions et réponses d'une durée de cinq minutes. Autant que faire se peut, nous nous en tiendrons à ces cinq minutes, car nous voulons nous assurer d'obtenir le plus grand nombre de réponses possible à nos questions au cours de cette heure.

Nous allons commencer avec M. Lambert, si vous le voulez bien, monsieur

M. John Lambert (président, John Lambert and Associates Inc.): Dois-je déplacer le microphone?

Le président: Je crois que ce sera bien ainsi.

M. John Lambert: Merci, monsieur le président et membres du comité, de m'avoir invité à discuter avec vous aujourd'hui.

Je m'appelle John Lambert. Je suis un agent artistique, et je représente des compagnies d'arts d'interprétation qui font des tournées dans le monde et au Canada. Je suis originaire de Toronto — de l'Ouest ontarien — et je vis à Montréal. Je représente des artistes de Colombie-Britannique, d'Alberta, de l'Ontario et du Québec. J'organise les tournées de ces compagnies en les faisant participer à des festivals et manifestations d'envergure au Canada et à l'étranger.

Le marché canadien est quelque peu limité en raison de la taille de sa population, alors c'est surtout à l'échelle internationale que je fais faire des tournées à ces artistes. Je les exporte, pour ainsi dire. L'exportation de ces productions de compagnies d'arts d'interprétation fournissent des emplois à environ 200 personnes — 201, en me comptant.

Dans le cadre de leurs tournées au Canada, j'organise leur passage dans des lieux comme le Centre national des arts, et le Citadel, à Edmonton. Pour ce qui est des tournées internationales, je leur organise des prestations à l'Opéra de Sydney, au Kennedy Center de Washington, au Barbican, à Londres — partout dans le monde.

Ces festivals assument les coûts administratifs — salaires, etc. — des compagnies, en plus de fournir un hébergement en hôtel et des indemnités quotidiennes aux artistes qui se produisent dans ces événements

PromArt était un programme administré par le ministère des Affaires étrangères qui disposait d'un budget d'environ 3,7 millions de dollars pour des échanges culturels internationaux, dont 3 millions qui étaient consacrés à l'exportation de nos artistes. Ce financement servait à couvrir une partie des frais de voyage et des coûts d'expédition de matériel — c'est tout. L'investissement total de PromArt et, dans une moindre mesure, du Conseil des arts du Canada, s'est avéré inférieur à 20 p. 100 du budget de ces tournées. Pour l'essentiel, cet argent a directement servi à payer les billets d'avion d'Air Canada, de même que des entreprises canadiennes de transport de marchandises.

Donc, l'argent reçu du gouvernement allait directement à des entreprises canadiennes des secteurs des voyages et du transport de marchandises. En contrepartie, l'économie canadienne a obtenu des devises étrangères tirées des revenus de ces compagnies à l'étranger. Notre industrie a des chiffres qui étayent l'affirmation selon laquelle chaque dollar investi dans les coûts de transport de matériel des productions afin de pouvoir présenter ces dernières sur le marché international a en fait généré des revenus cinq fois supérieurs à ce montant.

L'abolition subite de PromArt a eu un effet désastreux sur cette industrie canadienne d'exportation, qui a travaillé de manière productive et efficace au cours des 40 dernières années. Peut-être le gouvernement a-t-il l'impression qu'Affaires étrangères n'est pas le ministère approprié pour gérer cet investissement. Si c'est le cas, il doit transférer cette responsabilité et les fonds qui y sont associés au Conseil des Arts du Canada, un organisme qui a déjà été créé pour administrer ces fonds.

En annulant PromArt et en faisant disparaître 3 millions de dollars de l'ensemble du budget gouvernemental, le gouvernement fédéral a radicalement déstabilisé une industrie d'exportation pleinement fonctionnelle et hautement fructueuse, qui se retrouve maintenant en état de paralysie. Cette industrie canadienne a un net avantage sur le marché international. On aurait pu croire que le gouvernement souhaiterait investir davantage, et non l'inverse. Or, l'élimination de PromArt sans qu'il y ait transfert de l'administration des fonds de ce programme a coupé l'herbe sous le pied de cette industrie canadienne d'exportation.

Au cours des 50 dernières années, par l'entremise du Conseil des Arts du Canada, la population canadienne a investi dans la recherche et le développement des arts d'interprétation au Canada de manière à créer des productions de renommée mondiale. La qualité des productions a évolué et s'est maintenue grâce à un tel investissement, de sorte qu'aujourd'hui, les productions canadiennes sont reconnues pour leur qualité. Elles se distinguent par l'intégration de nouvelles technologies et par l'innovation dont elles font preuve sur le plan des formes d'expression artistique, en alliant des disciplines comme le théâtre, le cirque et la musique d'une manière tout à fait canadienne.

Avec l'annonce de la suppression de PromArt, les prochaines tournées de productions qui avaient été convenues par contrat dès 2007 et 2008 se sont retrouvées sans financement suffisant pour pouvoir offrir ces productions sur le marché. Certaines tournées ont donc été annulées.

(1540)

Les producteurs étrangers sont maintenant inquiets lorsqu'ils négocient avec des entreprises canadiennes. Nous gâchons nos marchés et minons nos relations commerciales dont l'établissement aura nécessité des années et des millions de dollars. Les tournées prévues en 2009-2010 sont annulées, puisque les festivals et événements internationaux ne peuvent absorber les frais de voyage et d'expédition de matériel de nos artistes. Au lieu de cela, ils achèteront des productions régionales ou provenant de pays comme le Royaume-Uni, la France ou l'Australie, où les gouvernements de nos compétiteurs remboursent ces mêmes frais de déplacement et d'expédition. C'est la norme internationale.

Un cas qui illustre la manière dont le rayonnement international de nos artistes peut influencer d'autres pays et cultures, peut-être d'une manière dont les diplomates, les gens d'affaires et même les politiciens sont incapables, est celui de la tournée de Glenn Gould dans l'Union soviétique, en 1957 — un grand événement dans la vie de Glenn Gould, qui aura des effets durables sur l'artiste et sur le public et qui influencera de futures générations de musiciens russes. Gould a été le premier musicien occidental à se produire en Russie depuis la Seconde Guerre mondiale. Il a quitté le Canada en tant que musicien canadien renommé, pour y revenir en tant que sensation mondiale. La tournée de Gould avait été rendue possible par des subventions gouvernementales.

Voilà les occasions — économiques, culturelles et diplomatiques — que le Canada rate en retirant complètement le budget de 3 millions de dollars administré par PromArt sans transférer ces fonds à un autre administrateur comme le Conseil des arts du Canada

Merci beaucoup du temps que vous m'avez accordé.

Le président: Merci, monsieur.

Madame Jackson, s'il vous plaît.

Mme Robin Jackson (directrice générale, Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants): Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie.

Il y a 20 ans, un gouvernement conservateur créait un fonds pour aider à offrir du contenu canadien que les Canadiens pourraient retrouver dans les écoles, les universités et les bibliothèques et qui favoriserait l'éducation et l'apprentissage permanent du savoir. Ce fonds, qui est devenu le Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants, ou FCFVI, répondait aux préoccupations concernant le manque de ressources audiovisuelles ayant une perspective canadienne et une voix indépendante.

En 2000, le FCFVI a réussi à conclure une entente de contribution pluriannuelle avec le ministère du Patrimoine canadien. En vertu de cette entente, le FCFVI s'est vu confier la gestion d'un volet important de la Politique du long métrage. Il devait veiller à accorder la priorité aux requérants dont c'était la première demande et qui prévoyaient faire carrière à long terme en tant que producteurs, et dont le projet, s'il était retenu, donnerait l'occasion à des directeurs, scénaristes et autres créateurs émergents d'acquérir de l'expérience.

Le ministère exigeait que le FCFVI remette au moins 10 p. 100 de ses fonds à des producteurs débutants ou émergents. Ainsi, chaque année, le FCFVI a remis de 31 à 34 p. 100 de ses fonds à des requérants débutants ou émergents, et le reste à des producteurs chevronnés ou ayant une certaine expérience.

Lorsque l'entente de contribution a expiré en 2006, le ministère du Patrimoine canadien a procédé à un examen du FCFVI. L'évaluation sommative a conclu « que les créateurs canadiens ont eu plus de possibilités de travailler au Canada comme résultat de la Politique ». Le rapport indiquait aussi que: « Le FCFVI s'assure très activement la participation de créateurs canadiens de talent. Il ressort clairement à l'examen des résultats que le Programme a été efficace en ce qu'il a permis de développer des talents ».

En se fondant sur les résultats de l'évaluation, le ministère du Patrimoine canadien a renégocié une autre entente de contribution avec le FCFVI, en enlevant toutefois l'exigence que 10 p. 100 des fonds soient remis à des talents qui en étaient à leurs débuts ou émergeaient. Le FCFVI a toutefois continué de verser chaque année au moins 30 p. 100 de ses fonds à des talents émergents.

Cette entente de contribution allait de 2007 à 2009. Le 28 mai 2008, le FCFVI a reçu une lettre du Patrimoine canadien indiquant qu'on prolongeait l'entente jusqu'en 2010. Puis, en juillet, nous avons reçu un avis précisant que cette prolongation était annulée, et que l'entente prendrait fin en 2009. Le 8 août, le ministère nous a avisés que le soutien financier disparaîtrait complètement et que le FCFVI devait mettre fin à ses opérations au plus tard le 31 mars 2009.

On nous a expliqué que le programme n'était plus une priorité, mais que c'est le long métrage qui était prioritaire. Or, nous faisions partie du volet de la Politique du long métrage qui aide à lancer et à faire avancer la carrière de producteurs, de scénaristes, etc. Dans bien des cas, ces cinéastes émergents ont poursuivi une carrière dans le domaine des émissions dramatiques ou des longs métrages. C'était exactement l'objet de notre mandat.

Si la politique avait changé, n'aurait-il pas fallu procéder à un examen du FCFVI avant de le faire disparaître? Et si des examens ont été menés, pourquoi ne pas en avoir partagé les résultats avec nous? Pourquoi ne pas avoir attendu en 2010 pour faire l'examen du FCFVI, soit à la date où le ministère avait à l'origine indiqué vouloir le faire?

Quelles sont les conséquences qui feront suite à la disparition du FCFVI? Y en aura-t-il? Oui. Il y aura moins de projets dans les écoles, les collèges et les centres communautaires, là où les jeunes peuvent découvrir des perspectives et des valeurs canadiennes.

Puisque FCFVI est le seul organisme subventionnaire qui n'exige pas de droits de diffusion — un fait très important pour les producteurs débutants ou émergents — les documentaristes auront plus de difficulté à trouver les fonds nécessaires pour réaliser ces projets.

Le ministère a déclaré que le Conseil des Arts du Canada pouvait remplacer le FCFVI. Ce n'est pas vrai. Seulement 2,6 p. 100 des fonds accordés aux projets ayant bénéficié d'un soutien du FCFVI provenaient du Conseil des Arts du Canada. Cet organisme s'intéresse avant tout à l'artiste, non pas à la maison de production ou au producteur, comme nous le faisons.

De la même façon, seulement 2,5 p. 100 du financement accordé aux projets appuyés par le FCFVI provenaient de l'Office national du film. Le mandat de cet organisme diffère du nôtre, et l'ONF ne pourra donc pas remplacer le FCFVI. L'ONF est un producteur ou un studio de production, mais pas un organisme subventionnaire comme le FCFVI. Nous pouvons répondre à un plus vaste éventail de demandes concernant des projets.

À la suite de la disparition du FCFVI, il y aura moins d'occasions pour les producteurs jeunes, débutants ou émergents d'acquérir une expérience réelle en production et de fonder de nouvelles maisons de production. Il y aura moins de possibilités de réaliser des projets qui aident les communautés et qui ont des incidences sociales.

Prenons l'exemple de *Garbage! The Revolution Starts at Home*, un long métrage documentaire financé par le FCFVI qui traite de la façon dont le ménage familial est devenu l'un des plus redoutables prédateurs environnementaux de notre époque. Cinq mille personnes se sont jointes à la communauté virtuelle *Garbage!* vouée à la réduction des déchets. Plus de 120 écoles, universités et collèges ont acheté ce film. Après le visionnement de *Garbage!* au Sir Sandford Fleming College, les étudiants tout comme les enseignants sont devenus plus conscients de leurs habitudes de consommation. Les étudiants ont créé une oeuvre impressionnante à partir de tasses à café recueillies durant une semaine pour donner une idée de la quantité de déchets produits.

● (1545)

Qui plus est, bien que le chiffre exact ne soit pas encore connu, il est possible qu'environ 100 producteurs ne puissent pas recevoir le dernier versement pour leurs projets en cours. Cela est dû au fait que le ministère du Patrimoine canadien n'acceptera pas de nous verser des fonds pour des projets qui ne seront pas terminés et livrés d'ici le 31 mars 2009.

Il convient d'ajouter que le ministère ne nous aidera pas à régler les coûts liés à la cessation de nos activités. Le FCFVI devra payer pour mettre fin aux baux de location de ses bureaux, pour le photocopieur et pour la machine à affranchir, en plus d'assurer le versement de primes de départ à son vaste personnel qui se résume à deux employées. Ces coûts se chiffrent à plus de 100 000 \$.

Nous avons invité quelques-uns de nos producteurs partenaires à comparaître avec nous. Mais étant donné le bref temps de parole qui nous est accordé, certains nous ont simplement fait parvenir des déclarations écrites.

Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Votre temps est pratiquement écoulé.

Mme Robin Jackson: Soit. Je vais simplement vous lire certaines de ces déclarations.

L'Association des documentaristes du Canada, ou DOC, pour Documentary Organization of Canada, est un organisme bilingue national de services dans le domaine des arts qui représente plus de 800 membres de toutes les régions du pays. L'organisme déclare ce qui suit:

Avec la disparition du FCFVI, les scénarios de financement de nos membres, déjà précaires même dans le meilleur des cas dans le milieu du documentaire, seront grandement touchés, car le FCFVI est le SEUL fonds qui n'exigeait pas de

droits de diffusion comme critère pour soumettre une demande. Les documentaristes réalisent une vaste gamme de films, et plusieurs atteignent leurs auditoires ailleurs qu'à la télévision, soit dans les centres communautaires, les salles de classe, les salles paroissiales et les bibliothèques.

DOC est préoccupé du fait que le ministère du Patrimoine canadien refuse d'honorer les ententes d'aide financière en vigueur avec des documentaristes, ce qui causera un énorme fardeau financier aux intéressés. Nous demandons que, à tout le moins, les fonds promis soient versés.

Nous tenons à souligner l'efficacité du FCFVI, non seulement parce qu'il a joué un rôle indispensable pour soutenir les oeuvres de cinéastes tant inexpérimentés que chevronnés, mais aussi parce qu'il a été un fonds éducatif exemplaire. Le vide laissé par sa disparition DEVRA être comblé, et jusqu'à ce qu'un nouveau mécanisme d'aide soit mis sur pied, plusieurs productions seront suspendues...

Me reste-t-il du temps?

• (1550

Le président: Non, pas tellement.

Mme Robin Jackson: D'accord.

[Français]

Il y a dans les notes que je vous ai laissées une déclaration de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec. Il y a aussi un commentaire de l'Observatoire du documentaire, un organisme qui regroupe 14 associations pancanadiennes.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Berdowski, allez-y, je vous prie.

M. Max Berdowski (président-directeur général, Réseau d'ateliers cinématographiques canadiens): Bonjour et merci, monsieur le président et membres du comité.

[Français]

Merci de nous avoir invités.

[Traduction]

Je m'appelle Max Berdowski. Je suis directeur général du Réseau d'ateliers cinématographiques canadiens, le *Canadian Screen Training Centre*. J'ai le plaisir d'être accompagné aujourd'hui de Marc Robitaille, un scénariste de grand talent. C'est lui qui dirige nos ateliers de formation à la scénarisation en français.

Les bureaux du Réseau d'ateliers cinématographiques canadiens se trouvent ici, à Ottawa, et ils offrent le premier programme national de formation dans le secteur du film et de la télévision. Notre fondateur, M. Tom Shoebridge, est ici avec nous.

La formation du CSTC/RACC a lancé et stimulé la carrière d'innombrables artistes. Nos diplômés figurent parmi les plus grands scénaristes professionnels du Canada et comptent dans leurs rangs Denise Robert, récipiendaire d'un oscar et productrice du film *Les Invasions barbares*. Nous offrons aux cinématographes de la relève l'occasion unique d'interagir avec les plus grands de l'industrie et d'apprendre à leurs côtés. Nos instructeurs sont les créateurs de *Bon Cop, Bad Cop* et de diverses productions qui ont reçu une nomination aux oscars, dont *Water*, *J'ai serré la main du diable*, *The Border*, et ainsi de suite.

Dans ses écrits sur la classe créative, Richard Florida avance que pour assurer la prospérité, il faut investir dans les personnes et dans notre infrastructure. Il écrit que nous devrions avoir pour objectif de tirer profit au maximum de nos talents créateurs pour développer les entreprises de l'avenir, que nous devons nous doter d'un système d'éducation et de mise en valeur des talents qui répond aux demandes de l'économie mondiale de la création. Les emplois en cinéma et en télévision sont justement des professions axées sur la créativité. Pourquoi? Parce que l'industrie de la création est une grande industrie.

Le Conference Board du Canada a étudié l'incidence de la culture sur notre collectivité. Il l'évalue à 84 milliards de dollars. C'est un énorme levier économique, et ce n'est pas le temps de cesser de l'appuyer, bien au contraire. Comment pourrons-nous alimenter et multiplier tous ces emplois de grande valeur si nous cessons d'offrir des programmes de formation professionnelle axés sur l'industrie comme ceux qu'offrent les instituts dévoués et à but non lucratif comme le nôtre? Une industrie créative dynamique a besoin de soutien au même titre que n'importe quelle autre industrie, et c'est par la formation que passe ce soutien.

Les créateurs de cinéma et de télévision méritent une formation non seulement actuelle, mais avant-gardiste. Il faut réagir rapidement aux changements rapides, et notre institut a fait la preuve qu'il en avait la capacité. Nous connaissons bien les besoins de l'industrie et savons adapter rapidement nos programmes. Les instructeurs du CSTC/RACC travaillent tous les jours dans l'industrie et nous gardent au diapason de l'évolution des besoins.

L'industrie du cinéma et de la télévision est très axée sur ses travailleurs. En fait, la moitié des dépenses de production sont consacrées à ses travailleurs, à nos étudiants. Ne pas investir pas dans leur formation équivaut à ne pas investir dans l'avenir de l'industrie.

Notre organisation fait partie des quatre institutions qui participent au Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo, qui prendra fin à la fin du mois. Le financement de 200 000 \$ par année que nous recevons de ce programme constitue 40 p. 100 de notre budget. Dans le contexte économique actuel, c'est tout un défi de trouver des fonds de substitution. Nos bailleurs de fonds habituels, les diffuseurs nationaux, subissent eux-mêmes bien des pressions financières et se disent incapables de combler l'écart. Si nous ne trouvons pas de nouvelles sources de financement de base, nous allons devoir fermer nos portes d'ici un an, peut-être.

Grâce à l'investissement annuel modeste que nous recevions du gouvernement, nous réussissions à offrir une formation très accessible et de calibre supérieur à 500 étudiants chaque année dans tout le pays. De plus, le CSTC/RACC est un leader au chapitre de la diversité dans l'industrie, puisque 25 p. 100 de nos étudiants viennent de diverses cultures. En 29 ans, le CSTC/RACC a gagné une réputation bien établie de premier institut de formation pour la prochaine génération de créateurs et de producteurs de films et d'émissions de télévision; l'industrie aura certainement besoin de tous ces talents si elle veut survivre aux difficultés d'aujourd'hui et s'épanouir.

La formation n'est pas un luxe, c'est fondamental. Sans elle, l'avenir de cette industrie particulièrement créative sera gravement compromis.

Marc.

● (1555)

[Français]

M. Marc Robitaille (scénariste, Réseau d'ateliers cinématographiques canadiens): Bonjour.

Mesdames et messieurs membres du comité, je vous remercie de nous recevoir. Je m'appelle Marc Robitaille, je suis scénariste et je travaille à partir du Québec depuis une douzaine d'années. Je suis ici pour vous parler un peu de l'impact qu'a eu la formation sur mon travail et ma carrière.

Je travaille surtout pour le cinéma. J'ai aussi publié quelques livres et écrit pour la télévision. L'an dernier, un de mes scénarios a été porté à l'écran — et c'est maintenant sur DVD — et un autre va sortir avant la fin de l'année 2009. En plus d'écrire des scénarios, je travaille comme conseiller dans le cadre d'autres projets et, à l'occasion, j'offre de la formation sur l'écriture de scénarios, comme je l'ai fait d'ailleurs au Réseau d'ateliers cinématographiques canadiens.

Dans un métier où il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus, j'ai beaucoup de chance de voir mes scénarios portés à l'écran. Le *timing* y est pour beaucoup, le travail aussi, forcément, mais un autre facteur explique pourquoi j'ai aujourd'hui la chance d'écrire des films. C'est que j'ai fait la rencontre de gens du métier qui m'ont aidé à comprendre comment ça fonctionnait. Où ai-je rencontré ces gens? Dans la plupart des cas, c'était dans les cours et les ateliers. Entre l'âge de 30 et 40 ans, j'ai reçu à diverses occasions de la formation dispensée par des scénaristes d'expérience, des gens qui exerçaient le métier et qui étaient prêts à partager ce qu'ils avaient appris en cours de route. J'ai reçu cette formation dans le cadre des programmes du RACC, soit le Réseau d'ateliers cinématographiques canadiens, ainsi qu'une formation offerte par des auteurs d'expérience venus dans certains cas de la France, des États-Unis ou du Canada.

Ce que ces professionnels avaient à nous dire lors de ces ateliers a été et m'est encore utile des années plus tard dans mon travail. Ces gens m'ont aidé à comprendre les principes de la scénarisation et à viser l'excellence. Mais il y a plus. En les côtoyant comme j'ai pu le faire pendant des semaines, j'ai vu que ce métier existait réellement et qu'y accéder était possible. J'ai continué par la suite à développer mon art en écrivant, bien sûr. Après des mois et des années, on finit en effet par apprendre à le faire. Quand je perdais un peu courage ou que je manquais un peu de motivation, parce que je me demandais si j'allais y arriver un jour, j'avais toujours la possibilité de retourner suivre des cours et, par le fait même, d'être habité de nouveau par la passion du métier et la conviction de pouvoir y arriver.

Quand j'ai commencé à m'intéresser au métier de scénariste, on m'a dit que 10 ans de travail seraient nécessaires avant d'y arriver. Je me suis dit que je réaliserais cet objectif plus rapidement, que ça ne me prendrait pas 10 ans. Or, en fin de compte, ça m'a pris exactement 10 ans. Par contre, je suis convaincu que si je n'avais pas pu avoir accès à des programmes comme ceux offerts par le RACC, dont je vous ai parlé plus tôt, je n'aurais pas persévéré pendant 10 ans: j'aurais probablement cessé mes activités et fermé boutique bien avant. C'est vraiment grâce à ces programmes que des gens comme moi peuvent avoir envie de continuer leur travail.

Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci.

Je vais demander à nos membres et à nos témoins d'être brefs et concis dans leurs questions et leurs réponses. Nous allons nous limiter à cinq minutes par personne. Il n'y aura que deux séries de questions aujourd'hui, mais nous devrons nous en tenir le plus possible à cinq minutes.

Monsieur Rodriguez, vous êtes le premier. Allez-y.

[Français]

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je vous remercie d'être présents aujourd'hui et je vous félicite pour l'excellent travail que vous faites dans vos domaines respectifs. J'aurais préféré vous voir dans d'autres circonstances et parler de films, de productions à l'étranger, mais nous sommes ici pour parler de coupes qui, à mes yeux, sont sauvages et injustifiées à bien des égards. L'objectif aujourd'hui est de chercher des réponses étant donné qu'on n'en a pas. Lorsqu'on s'attaque à ce dossier, qu'on pose des questions claires, que ce soit au ministre ou à des gens de son ministère, on n'obtient pas de réponse. On nous dit que c'est généralement pour des raisons administratives, que c'est mal géré. Par contre, on ne peut pas nous le démontrer parce qu'il s'agit de documents confidentiels. Pour cette raison, d'ailleurs, j'avais déposé une motion de sorte qu'on nous remette tous les documents sur lesquels les décisions relatives à ce dossier étaient fondées. J'espère qu'on va obtenir cette réponse de la part du gouvernement.

Avez-vous été consultés ou avez-vous entendu parler de ces révisions et de ces coupes qui allaient être appliquées?

[Traduction]

- M. John Lambert: Le Programme de promotion des arts a été suspendu à l'automne 2007, si je ne me trompe pas, pour environ six mois. Nous étions en train d'essayer de faire connaître nos artistes à l'étranger, et juste au moment où se fait la promotion, en septembre, le programme a été suspendu. Nous ne savions pas s'il allait être rétabli. Un an plus tard, le programme n'existe plus du tout.

 (1600)
- M. Pablo Rodriguez: Avez-vous été consultés au sujet de ce programme? Avez-vous été consultés, parce que vous l'utilisiez...
 - M. John Lambert: Non.
 - M. Pablo Rodriguez: Non? Par le gouvernement?
 - M. John Lambert: Non, nous n'avons pas été consultés.
- M. Pablo Rodriguez: Très brièvement, est-ce que quelqu'un ici a été consulté à ce sujet?
- **M.** Max Berdowski: Au sujet du programme national de formation, il n'y a pas eu...
- **M. Pablo Rodriguez:** Pas du tout, n'est-ce pas? Vous êtes pourtant les experts en la matière. C'est vous qui utilisez le programme et pour cette raison... Vous n'avez pas été consultés du tout?
 - M. Max Berdowski: Non.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Monsieur Lambert, en ce qui concerne PromArt, d'autres pays offrent de tels services et viennent appuyer leurs artistes. N'avez-vous pas l'impression que, lorsque vous entrez en concurrence avec eux aujourd'hui, c'est un peu comme vous battre contre des concurrents en ayant les deux mains attachées dans le dos?

[Traduction]

M. John Lambert: Nous traversons une période financière très difficile en ce moment en raison de toute l'insécurité financière qu'il y a dans le monde. Les devises étrangères sont en chute libre, donc quand nous vendons des produits à la Corée, par exemple, la monnaie coréenne est dévaluée par rapport au dollar canadien, donc les Coréens se sentent plus pauvres. C'est un obstacle commercial d'une certaine façon, parce que non seulement ils doivent payer les droits plus chers, mais ils n'ont pas assez d'argent pour payer aussi le transport. Ils seront donc portés à privilégier des productions de pays comme l'Australie, le Royaume-Uni ou la France, où les frais de transport sont couverts.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Cela fait donc extrêmement mal à l'industrie canadienne.

[Traduction]

M. John Lambert: Il y a aussi des festivals canadiens comme Luminato, à Toronto, et le festival TransAmérique, à Montréal. Quand les organisateurs achètent des productions d'autres pays, ils s'attendent à ce que le British Council paie le transport jusqu'à chez nous.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Nos concurrents ont donc un avantage concurrentiel réel sur nous.

[Traduction]

M. John Lambert: Nous jouissons d'un avantage sur le plan de la qualité, parce que nous avons vraiment de très bons... Robert Lepage, le Cirque Éloize, Marie Chouinard et les autres font vraiment partie des artistes les plus admirés dans le monde, mais nous sommes désavantagés pour le transport des produits jusqu'au marché.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Votre recommandation serait donc de maintenir un programme comme celui de PromArt, mais qui serait géré par le Conseil des Arts, par exemple.

[Traduction]

- M. John Lambert: Je comprends pourquoi Affaires étrangères Canada ne veut plus administrer ce programme, parce qu'il a d'autres priorités sur les plans militaire et diplomatique, entre autres, mais nous avons le Conseil des arts du Canada, qui a été créé...
- M. Pablo Rodriguez: Est-ce que ce serait votre priorité, que ces fonds soient transférés au Conseil des arts pour qu'il les administre?
- **M. John Lambert:** Ce conseil a déjà un système de jury, ainsi qu'un programme international, mais il n'a pas assez d'argent. C'est un programme extrêmement secondaire.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Madame Jackson, on vous a dit que votre fonds n'était plus une priorité pour le gouvernement. Est-ce exact?

Mme Robin Jackson: Je pense que le ministère nous a dit accorder la priorité aux longs métrages destinés au cinéma. Quant à nous, nous nous occupons des documentaires.

M. Pablo Rodriguez: Il est donc faux d'affirmer que les compressions ont été effectuées chaque fois pour des raisons administratives ou de gestion. Le gouvernement a fait des choix par rapport au contenu et il a établi les priorités des Canadiens en matière de production, et votre fonds ne constitue pas une priorité.

[Traduction]

Mme Robin Jackson: Il faudrait poser la question aux gens du gouvernement. Je ne vois pas vraiment de politique cinématographique cohérente en fonction de laquelle il peut juger si nous correspondons ou non à ses critères. Je doute qu'il y ait une politique. [*Français*]

M. Pablo Rodriguez: J'aimerais poser une brève question à M. Robitaille ou à M. Berdowski.

[Traduction]

Le président: Soyez très bref.

M. Pablo Rodriguez: Très bref, monsieur le président.

Vous avez dit que vous pourriez devoir fermer vos portes d'ici un an.

[Français]

C'est bien ce que vous avez dit. Quelles conséquences sur l'industrie du film et de la vidéo votre absence de ce domaine auraitelle?

[Traduction]

M. Max Berdowski: L'industrie ne pourra pas rester viable si nous arrêtons de solidifier son infrastructure. L'infrastructure du cinéma et de la télévision, c'est les gens, et pour solidifier notre infrastructure, nous devons offrir de la formation. C'est une constante. Il est impossible de prévoir ce qui nous attend, mais l'avenir ne semble vraiment pas très rose.

Le président: Merci.

Madame Lavallée, la parole est à vous.

[Français]

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Je vous ai écoutés, tous les trois. Vous avez parlé de trois programmes très différents les uns des autres, bien qu'ils aient tous l'air aussi utiles et aussi efficaces et que les compressions aient sur eux des conséquences tout aussi négatives. On a entendu parler de tournées annulées, de projets de film et de documentaire avortés et de la fermeture de votre école.

J'ai tellement de questions à vous poser à ce sujet que je ne sais plus par où commencer. Tout à l'heure, mon collègue M. Rodriguez vous a demandé si vous aviez été consultés. Vous avez répondu que non. Avez-vous pris connaissance de l'analyse qui a été faite de votre programme de subvention qu'on a réduit? Monsieur Lambert, avez-vous vu cette analyse?

• (1605)

[Traduction]

M. John Lambert: Non, je ne savais pas qu'il y avait vraiment eu une analyse.

Je ne pense pas que notre milieu...

[Français]

Excusez-moi de vous répondre en anglais.

Mme Carole Lavallée: Ça va, j'écoute la traduction.

[Traduction]

M. John Lambert: Je ne pense pas qu'il y ait vraiment eu d'analyse. C'est le ministère qui a tranché.

[Francais]

Mme Carole Lavallée: Madame Jackson, avez-vous vu cette analyse?

Mme Robin Jackson: Non plus.

Mme Carole Lavallée: Vous croyez, vous aussi, qu'il s'agit d'une décision ministérielle et politique?

Mme Robin Jackson: Oui, je le crois.

Mme Carole Lavallée: Et vous, monsieur Berdowski?

[Traduction]

M. Max Berdowski: Il y a eu une étude intitulée quelque chose comme « Évaluation sommaire... », je ne me rappelle plus bien du titre, il était assez long. Il y a eu une analyse sur le Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo, le PNFSFV.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Avez-vous vu cette étude?

[Traduction]

M. Max Berdowski: Oui, toutes les écoles l'ont vue. Elle ne recommandait pas l'annulation du programme. Elle recommandait que toute décision sur l'avenir du programme soit pleinement éclairée et que son rôle soit bien défini. Selon le rapport qui en est ressorti, il serait très justifié que le gouvernement fédéral joue un rôle dans ce secteur. Il y a eu une analyse. On a évalué l'état de la situation dans l'ensemble du pays et on a conclu que les provinces et les territoires n'avaient pas tous les ressources voulues, ni même la volonté d'offrir de la formation. Il s'en dégage qu'il y a un grand besoin de formation, mais jamais on n'a recommandé l'annulation du programme.

[Français]

Mme Carole Lavallée: À quelle date remonte cette analyse?

[Traduction]

M. Max Berdowski: Cette étude a été réalisée en 2008, si je ne me trompe pas, vers l'été.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Vous croyez que le gouvernement a décidé de sabrer votre programme de subvention en dépit de cette analyse concluante et positive.

[Traduction]

M. Max Berdowski: C'était à peu près en août, sans aucune consultation.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Si une analyse de programme est positive, pourquoi en arrive-t-on à la conclusion de procéder à des coupes claires?

[Traduction]

M. Max Berdowski: En toute honnêteté, ce rapport n'est pas très reluisant quant à l'état de la formation au Canada. Les auteurs concluent qu'il faut que le ministère du Patrimoine canadien détermine avec précision le rôle de la formation au pays et les objectifs d'un tel programme. Il y est fait état de divers avantages qui ressortent du travail des écoles, mais la question de savoir si c'est là le résultat du programme de formation en général est mise en doute. Il n'est écrit nulle part si c'est le cas ou non, mais il est écrit que les étudiants ont exprimé une grande satisfaction.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Monsieur Lambert, pourriez-vous me confirmer l'existence d'une espèce d'entente tacite entre tous les diffuseurs du monde en vertu de laquelle, quand on engage une troupe étrangère, on ne paie pas son transport aérien? Par exemple, si on envoie le Cirque Éloize à Paris, le gouvernement canadien paie son voyage. Par la suite, le producteur de Nice paie simplement le cachet de la troupe en plus de son voyage de Paris à Nice. Une telle entente existe-t-elle réellement?

[Traduction]

M. John Lambert: Dans les faits, le Programme de promotion des arts reposait sur des critères très stricts. La tournée devait comprendre au moins 10 spectacles, passer par trois pays, et l'un d'eux devait être un pays prioritaire économiquement ou politiquement pour le gouvernement canadien, comme la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Chine et le Japon. Le programme ne couvrait qu'une partie des frais de transport du matériel et des personnes à la première destination. Si une troupe faisait une tournée en Europe, le gouvernement payait le voyage aller-retour à Paris, mais c'était les producteurs locaux qui absorbaient les frais de déplacement à l'intérieur du continent. L'objectif premier était que les artistes puissent se rendre là-bas, après quoi les producteurs locaux s'en occupaient. En gros, il visait à rendre l'industrie canadienne concurrentielle sur le terrain à l'étranger.

C'est la coutume. C'est pas mal ce que tous les grands pays développés du monde font pour leurs artistes. Certains les subventionnent plus que d'autres. Certains projets bénéficient de subventions plus généreuses parce que le gouvernement canadien juge important que ces projets soient présentés à tel endroit, donc il donne plus d'argent. Il arrive aussi que les producteurs locaux paient une bonne partie des frais de transport et que l'investissement du gouvernement canadien soit moindre. Tout dépend de la négociation. Nous essayons de faire en sorte que le plus de coûts possibles soient couverts.

• (1610)

Le président: Merci beaucoup.

Madame Chow, la parole est à vous.

Mme Olivia Chow (Trinity—Spadina, NPD): Monsieur le président, le Festival du film juif va commencer bientôt, de même que Hot Docs, Reel Films, Planet in Focus et l'Inside Out Film Festival. Il y aura ensuite le Festival international du film de Toronto à l'automne. Ces événements créent des milliers et des milliers d'emplois et génèrent des revenus de TPS; ils contribuent à l'économie, ils contribuent à bâtir notre identité, ils montrent qui nous sommes en tant que Canadiens. Ces compressions sont totalement contraires aux valeurs que nous devrions défendre en tant que Canadiens.

Regardons le topo général. Le ministère du Patrimoine canadien a subi des compressions de 12 p. 100 en transferts de paiements depuis quelques années, et son budget est passé de 1,1 milliard de dollars à 960 millions de dollars. De plus, les projets de stabilisation, l'aide aux organisations artistiques en péril et tous les fonds de ce genre dont nous avons tant besoin en cette période de ralentissement économique semblent s'être envolés. Pour Téléfilm, la réduction est de 2,5 millions de dollars. Son budget est passé de 107 à 104,6 millions de dollars, et c'est probablement l'une des raisons pour lesquelles le programme de formation est si durement touché, parce que Téléfilm a subi des compressions. Le Fonds canadien de télévision, selon le budget qui a paru jeudi, a vu son budget fondre radicalement de 119 millions de dollars à 20,4 millions de dollars.

C'est une réduction de 99,5 millions, c'est énorme, et c'est dans le document sur les programmes que j'ai sous les yeux.

Oui, Richard Florida parle de la classe créative. Je suppose que les conservateurs ne sont pas perçus comme faisant partie de la classe créative. Je ne sais pas vraiment quelle classe ils représentent, mais ce n'est certainement pas la classe moyenne, parce que beaucoup de gens de la classe moyenne vont voir des films, participent à la formation des cinématographes et veulent qu'on les aide.

Quelle serait, d'après vous, la véritable raison de ces compressions? Je ne comprends pas tout à fait pourquoi les fonds consacrés à la culture en général ont fondu de 12 p. 100. Je peux vous énumérer toutes les organisations touchées, mais vous ne voulez sûrement pas que je perde cinq minutes pour cela.

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Il faut préciser aux témoins que le document dont parle notre collègue, comme elle le sait bien, est un budget qui ne tient pas compte de toutes les dépenses qui seront effectuées en arts et en culture cette année. Les chiffres qu'elle est en train de lire sont trompeurs. Les témoins doivent savoir qu'il y aura bientôt un autre budget pour autoriser des dépenses supplémentaires.

Je suis convaincu que la députée ne voudrait pas leurrer les témoins sur le total des dépenses gouvernementales en arts et en culture.

Mme Olivia Chow: Je n'ai pas le Budget supplémentaire des dépenses devant moi. J'ai le budget principal.

Qui voudrait m'expliquer pourquoi le budget de Téléfilm est réduit, par exemple?

M. Max Berdowski: Voici ce que je peux vous dire sur Téléfilm. Les compressions budgétaires dont vous parlez, les 2,5 millions de dollars, correspondent à la totalité des fonds pour le Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo. Le programme entier a été supprimé. C'est une réduction de 2,5 millions de dollars. C'est Téléfilm Canada qui administrait ce programme. Ces réductions n'ont donc pas été faites de manière aléatoire, le programme a été annulé. C'est là d'où viennent ces 2,5 millions de dollars.

Mme Olivia Chow: Ce que je ne comprends pas, c'est que dans le budget que nous avons sous les yeux pour 2009, il y a toujours 1,5 million de dollars pour la Politique canadienne du long métrage et le Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants. C'est écrit dans les livres, mais on vous a dit que vous étiez visé par des compressions.

• (1615)

Mme Robin Jackson: Je peux vous montrer la lettre.

Mme Olivia Chow: Je le sais. Je l'ai vue sur le site Web. J'ai vu la lettre. Pourquoi croyez-vous que c'est ainsi? Il est assez étonnant que ce soit toujours inscrit dans les livres.

Mme Robin Jackson: Je ne peux pas justifier ce qui est écrit là. Nous sommes une organisation à but non lucratif dirigée par deux personnes qui courent comme des folles pour tout faire. Je ne sais pas. Je ne peux pas répondre à ces questions. Je ne connais pas les réponses.

Mme Olivia Chow: Je sais que *Bon Cop, Bad Cop* a été très populaire et a beaucoup contribué à atténuer nos divisions linguistiques. C'est un film hilarant. Peut-être pourriez-vous nous décrire l'incidence que ce film a eue, grâce à la formation dont je vous ai entendue parler dans votre exposé.

M. Max Berdowski: L'incidence que ce film a eue?

Mme Olivia Chow: Expliquez-nous ce que vous avez fait et l'incidence de tout cela sur ce film, par exemple.

M. Max Berdowski: Je peux surtout vous parler de la grande qualité des cinématographes qui redonnent à la prochaine génération de cinématographes. Dans le cas de *Bon Cop*, *Bad Cop*, Kevin Tierney, le producteur du film, a donné chez nous un cours de production, de production avancée. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres, mais il atteste du haut calibre de la formation que nous offrons, puisque nos étudiants ont accès aux plus grands professionnels du milieu.

Toute notre formation est très axée sur l'industrie. Nous enseignons les techniques actuelles, les meilleures façons de faire dans l'industrie en ce moment. Cependant, cette qualité de formation pourrait ne plus être accessible d'ici un an, en tout cas ce n'est pas nous qui pourrons la donner.

Le président: D'accord, merci beaucoup.

Monsieur Del Mastro.

M. Dean Del Mastro: Merci, monsieur le président.

Pour commencer, j'aimerais rectifier les faits. Je me sens le devoir de le faire. J'aimerais rappeler quelques-uns des engagements pris par le gouvernement dans son plan de relance économique, le budget de 2009, et souligner que l'honorable députée de Trinity Spadina n'appuie pas ces investissements dans les arts et la culture.

Bien sûr, nous promettons un total de 540 millions de dollars dans les arts et la culture, dont 276 millions en nouveaux investissements, monsieur le président. C'est une augmentation de 10 p. 100 du budget total. Le Fonds canadien de télévision va recevoir 200 millions de dollars sur deux ans. Nous allons investir 60 millions dans l'infrastructure culturelle et 100 millions dans les festivals de marque d'un océan à l'autre du Canada; 20 millions dans la formation nationale en arts et 25 millions dans la création d'un nouveau prix pour le Canada; nous allons aussi créer un fonds de dotation et accorder 30 millions de dollars sur deux ans aux magazines et aux journaux locaux afin d'aider les organismes locaux; enfin, nous allons injecter 28,6 millions de dollars dans le Fonds canadien des nouveaux médias et bien sûr, 75 millions de dollars dans la réfection de sites historiques.

Il y a donc une hausse très, très substantielle des fonds pour le patrimoine dans le budget. Bien sûr, ce budget a déjà augmenté d'environ 8 p. 100 depuis que nous sommes au pouvoir. Je ne voudrais donc pas que les fausses déclarations de ma collègue poussent les témoins à croire qu'il y a eu des compressions dans les fonds du patrimoine, parce que c'est tout l'inverse, nous avons investi dans le patrimoine.

Cela dit, il y a des réaffectations. Il y a des programmes qui ont été mis au rancart. Je ne voudrais pas vous faire croire à tort que ce n'est pas le cas, mais les fausses déclarations des députés de l'autre côté me dégoûtent, monsieur le président.

Monsieur Lambert, j'aimerais vous poser quelques questions.

Pour commencer, vous avez mentionné que d'après vous, il n'y avait pas eu d'analyse. Je peux vous garantir que le gouvernement a mandaté tous les ministères d'effectuer un examen stratégique et de nous indiquer quels étaient les 5 p. 100 des programmes les moins performants chez eux. Chaque ministère doit effectuer cette analyse, et celui-ci ne fait pas exception. Je voulais seulement...

M. John Lambert: Quoi qu'il en soit, je n'ai pas été mis au courant.

M. Dean Del Mastro: Très bien. Le gouvernement a donné cette consigne en 2006, et tous les ministères se sont attelés à la tâche, pas seulement le ministère du Patrimoine.

Cela dit, vous avez répété que vous ne saviez pas si nous étions conscients de tout ce que les réaffectations nous faisaient perdre. Vous avez parlé du Programme de promotion des arts, un programme du MAECI, et vous avez dit que vous ne saviez pas si nous étions conscients de la perte qu'il représentait. Mais revenons à ma question...

● (1620)

M. John Lambert: Ce n'est pas tout à fait ce que j'ai dit. Je ne pense pas avoir dit une telle chose. J'essaie seulement de faire comprendre aux membres du comité l'incidence immédiate et l'incidence à long terme des réaffectations sur une industrie qui fonctionne très bien et qui est en fait parmi les industries les plus fructueuses. Je ne faisais que faire prendre conscience aux députés que ces compressions déstabilisent une industrie d'exportation.

M. Dean Del Mastro: Très bien. Non, c'est correct. Je ne m'obstinerai pas avec vous sur les mots que vous avez utilisés, mais je voulais revenir à ceci: pouvez-vous me dire combien, d'après vous, un programme d'investissement de 100 millions de dollars dans les festivals, les festivals d'été, pourrait nous rapporter? Vous prétendez que le Programme de promotion des arts a un facteur multiplicateur de cinq en retombées. Pouvez-vous aussi nous parler de la façon dont nos investissements vont aider les artistes et de ce qu'ils signifient pour eux — je pense à l'augmentation importante du budget du Conseil des Arts du Canada ou aux 22 millions de dollars que nous octroyons au MAECI pour aider les artistes à se faire de la promotion à l'étranger?

M. John Lambert: Je pense que c'est ce que je suis en train de vous dire, monsieur. Le Conseil des arts du Canada est chargé de la recherche et du développement sur un produit hautement estimé. C'est un produit de renommée mondiale. Le Canada est réputé aussi en science et en technologie. Les Canadiens investissent depuis longtemps dans la qualité. Ce que je vous dis, c'est que si les gens d'un ministère ne se sentent pas bien placés pour administrer un fonds, le financement ne devrait pas être éliminé, mais plutôt être transféré à une autre entité administrative qui pourrait s'en occuper, une entité qui a déjà un système de jury ainsi que les connaissances qu'il faut pour faire ce travail.

Quand on crée une oeuvre, il y a un marché local, mais il y a aussi un marché international exponentiel, surtout quand le produit est bon et qu'on veut en faire la promotion. Cependant, les fonds qui servaient à cela viennent de disparaître. On nous propose d'autres programmes pour établir le prestige des oeuvres internationales créées au Canada et en accroître la visibilité. Je pense que l'ambition est bonne, mais c'est déjà ce que nous faisons quand nous exportons nos artistes dans les grands festivals du monde comme le Festival de Vienne ou le Sydney Opera House. Nous faisons très bonne figure grâce à nos artistes.

M. Dean Del Mastro: Je suis d'accord.

Merci, monsieur.

Le président: Merci.

Madame Dhalla.

Mme Ruby Dhalla (Brampton—Springdale, Lib.): J'aimerais d'abord saisir l'occasion de remercier nos témoins d'être ici et de nous donner une idée de l'incidence de ce fonds sur eux, non seulement sur leurs organisations, mais sur les artistes canadiens dans toutes les régions du pays.

En toute déférence, le secrétaire parlementaire a énuméré tous les investissements que son gouvernement fait. Je peux vous dire que si je me fie aux courriels et aux centaines d'appels que je reçois à mon bureau, il y a beaucoup de personnes qui sont touchées par les coupes. Je n'ai pas encore reçu beaucoup d'appels de personnes qui profitent de cet investissement, mais j'en reçois des gens qui me parlent des réductions.

Robin, vous avez dit avoir reçu une lettre. Je pense que mon collègue, M. Rodriguez, vous a demandé s'il y avait eu des consultations, mais que vous n'avez reçu qu'une lettre par la poste ou un appel un bon jour. Comment avez-vous appris que votre organisation subirait des coupes?

Mme Robin Jackson: J'ai reçu un appel le 8 août. Quelqu'un m'a dit que le programme disparaîtrait, puis nous avons reçu une lettre un peu plus tard.

Mme Ruby Dhalla: Max.

M. Max Berdowski: J'ai reçu un appel au mois d'août. Je ne me rappelle plus de la date exacte.

Mme Ruby Dhalla: La personne qui vous a téléphoné vous a-telle demandé votre avis ou des suggestions dans le cadre d'un examen stratégique sur les ministères et leurs programmes, afin que vous puissiez vous prononcer sur les politiques ou les programmes déjà en place?

M. Max Berdowski: Non, le but était seulement de m'informer.

Mme Ruby Dhalla: Robin, vous avez mentionné qu'il vous en coûterait presque 100 000 \$ pour casser les baux que vous avez signés, pour les locaux comme pour les photocopieurs et le reste de l'équipement. Avez-vous écrit au ministère pour demander de l'aide en ce sens?

Mme Robin Jackson: Oui, nous avons eu une conversation avec les fonctionnaires. Je leur ai envoyé une liste des coûts de fermeture. Dans un courriel en date du 5 février, ils m'ont dit qu'ils allaient payer pour les coûts d'entreposage et de déchiquetage. Comme nous sommes un organisme de bienfaisance, nous devons conserver nos livres jusqu'en 2015, ce qui signifie que nous devons conserver tous nos dossiers de 2003 à 2008. Nous devons les garder jusqu'en 2015, et c'est ce que nous faisons. Ils ont dit qu'ils allaient en assumer les coûts, mais qu'ils ne paieraient rien d'autre.

• (1625)

Mme Ruby Dhalla: Robin, pour la gouverne des membres du comité, pourriez-vous nous faire parvenir une copie de la lettre que vous avez reçue concernant l'annulation du Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants? Pourriez-vous aussi nous fournir une copie de votre demande au ministère pour obtenir de l'aide relativement aux frais de clôture que vous devrez assumer à la suite de la décision du ministère?

Je peux vous dire que lorsque le ministre est venu, bien des membres de ce côté-ci de la Chambre ont demandé d'obtenir les documents de l'analyse effectuée. Nous ne les avons toujours pas reçus malheureusement.

Mais la liste est encore longue. Je pense que PromArt et Routes commerciales ont été abolis. C'est maintenant au tour du Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants, du Fonds du long métrage du Canada, du Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo et de Culture canadienne en ligne.

Un grand nombre d'organisations et de personnes ont été touchées. Je pense que je peux parler au nom de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre en disant que nous essayons de faire en sorte que leurs voix continuent d'être entendues. Peu importe ce que nous pouvons faire pour vous aider, nous sommes là pour vous.

Voici ce qu'on disait dans certains des courriels que j'ai reçus:

Mon entreprise de production télévisuelle et vidéo existe depuis 1991 et a été fondée grâce à une subvention du Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants. Le documentaire que j'ai fait à partir de ce financement a mené à plus de 30 projets vidéos commandés relativement aux soins de santé et aux services sociaux, desquels nous retirons encore un revenu. De plus, le Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants a contribué à quatre autres projets de documentaire, qui se sont vendus partout au Canada et dans le monde.

Une autre personne écrit:

Ce maigre fonds de 1,5 million de dollars est l'un des fonds les plus importants au pays pour permettre aux cinéastes de produire des films qui, à première vue, ne semblent pas viables sur le plan commercial, mais qui présentent un intérêt pour le public canadien. Le fonds établi par nos pairs est rentable et très transparent, car les décisions en matière de financement sont prises en fonction des besoins de l'auditoire. Les cinéastes doivent présenter des arguments convaincants pour recevoir du financement pour leur film, en réalisant des études de marché et en obtenant l'appui du marché et des auditeurs ciblés.

La liste est longue, tout comme celle des personnes qui ont bénéficié des programmes que vous offrez. J'espère que le gouvernement actuel entendra ces personnes qui ont profité des grandes initiatives que vous aviez et qu'il fera en sorte que le financement soit rétabli pour certains de ses programmes très importants.

Merci.

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Pomerleau, s'il vous plaît.

[Français]

M. Roger Pomerleau (Drummond, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Lambert, vous avez dit que l'un des problèmes majeurs auxquels le Canada fait face est la limitation de sa population. Au Canada, on ne peut pas présenter 40 fois le même spectacle, étant donné qu'il y a peu de gens. On est condamnés à exporter. Est-ce que les effets de cette obligation d'exporter sont pires au Québec?

Lorsque je travaillais au Texas, j'ai acheté un livre intitulé *Contact*, de Carl Sagan. Le livre était en anglais et je l'ai payé 21 \$. J'ai acheté le même livre au Québec pour 76 \$. Pourquoi? Parce que le marché francophone au Québec est tellement petit que les prix y sont quatre, cinq ou six fois plus élevés. En général, c'est ce que vit le milieu culturel du Québec. Limiter l'exportation de la culture revient à toutes fins pratiques à mettre la culture à genoux. Diriez-vous qu'au Québec, l'effet peut être beaucoup plus terrible qu'ailleurs au Canada?

[Traduction]

M. John Lambert: En fait, le Québec a un réseau excellent et très professionnel pour présenter les arts du spectacle, et les artistes québécois en tirent très bien parti.

Je viens du Canada anglais. Je suis de l'Ontario. J'essaie d'organiser des tournées partout au pays pour des troupes. C'est très difficile, car vous êtes juste à la frontière. La ligne est mince. Et c'est un bassin de population très petit. Si vous investissez tout cet argent pour créer cet art magnifique, et que vous le présentez peut-être dix fois au Québec... N'oublions pas le facteur de la langue. Et puis, qu'allez-vous en faire? Il y a une demande à l'étranger parce que c'est si bon, et un marché est déjà créé, car nous y avons travaillé depuis les 40 dernières années. C'est une honte de le jeter à la poubelle. C'est déplorable. Des troupes vont vraiment s'effondrer. Des tournées vont disparaître, de même que les partenariats que nous avons créés. Nous établissons actuellement de nouveaux partenariats avec la Chine, l'Inde et la Colombie.

Permettez-moi de vous donner un exemple. L'an dernier, j'ai présenté deux productions au festival de Bogotá. Il y a actuellement une volonté politique en Amérique du Nord pour nouer des relations avec la Colombie qui vont au-delà du commerce de la drogue. Eh bien, il y a un festival qui existe depuis 20 ans là-bas intitulé le Festival de Cine de Bogotá. Il a été créé par une femme de l'Argentine qui voulait insuffler au peuple colombien un sentiment de fierté culturelle. Elle a mis sur pied le meilleur festival en Amérique latine et a fait venir des troupes des quatre coins du monde. Et quand on présente un spectacle au festival de Bogotá, ce n'est pas le Cirque Éloize, mais le Canada qui le présente. Quand les gens assistent à un spectacle au festival de Bogotá, ils vont voir le Canada.

Cette année, les gens sont allés voir le Cirque Éloize, et ils ont vu cette troupe novatrice qui est vraiment le chef de file mondial parmi les nouveaux cirques. Ils sont aussi allés voir un spectacle-réalité virtuel créé par une troupe de Montréal sur Norman McLaren, notre génie. Il combine des interprétations en direct aux films de Norman McLaren d'une façon magique que seul le Canada peut le faire. Cette troupe participera au festival de Taïwan. Je pars la semaine prochaine. Elle était tout juste à Macau, et sera à Paris et à Londres. Elle fait le tour du monde et représente le Canada. Et c'est ainsi que l'on vous connaît.

● (1630)

[Français]

M. Roger Pomerleau: Monsieur Lambert, vous avez dit que l'exportation des festivals partout dans le monde faisait certainement vivre 200 personnes ici et que les montants alloués à PromArt étaient généralement dépensés dans des compagnies canadiennes pour transporter des gens, comme Air Canada. Donc, on ne dépense pas d'argent à l'étranger. On investit dans notre propre économie et ça nous rapporte cinq fois plus.

Vous dites avoir subi des coupes. Vous n'avez jamais vu d'étude et vous ne pensez pas que des sommes aient été transférées ailleurs au Canada. Je partage entièrement votre stupéfaction de voir qu'on pratique des coupes dans ce programme, alors qu'on investit des millions de dollars dans l'asphalte, les ponts et tout le reste, sans être certain que ça va donner des résultats extraordinaires. On connaît ces résultats. Je vous remercie.

J'ai également une question pour M. Berdowski. Vous avez dit que la création est un gros *business*. Je pense que c'est évident. On n'a qu'à penser au Cirque du Soleil, qui présente la plupart de ses spectacles à Las Vegas. Le Cirque du Soleil a débuté dans la rue avec des amuseurs publics. Cette activité a été financée par un budget spécial de René Lévesque, comme celui dont dispose les premiers ministres. Il a donné au Cirque du Soleil suffisamment d'argent pour qu'il débute ses activités, et il l'a soutenu jusqu'à ce que ça

fonctionne. Aujourd'hui, cette entreprise rapporte des milliards de dollars. Le commerce de la création est un gros *business*.

[Traduction]

Le président: Votre temps est écoulé, mais vous pouvez poser une très courte question.

[Français]

M. Roger Pomerleau: On est en train de revoir l'économie moderne. Personnellement, je pense qu'on devrait fonder le renouvellement de l'économie sur le *business* de la création, plutôt que de produire et fabriquer des déchets. La créativité, elle, ne fabrique pas de déchets. Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

M. Max Berdowski: Je pense que c'est une nécessité. Ce que je voulais dire, c'est que non seulement c'est une bonne chose à faire, c'est aussi rentable sur le plan commercial. C'est le secteur de l'économie qui enregistre la plus forte croissance, jusqu'à présent à tout le moins.

Le président: Merci beaucoup.

Posez la dernière question, madame Glover, s'il vous plaît.

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Je vous remercie tous d'être des nôtres aujourd'hui.

En tant que mère d'un acteur, je peux vous assurer que de ce côtéci de la salle, nous croyons qu'il est très important de venir en aider à nos artistes. Les arts et la culture sont très importants pour nous. Monsieur Berdowski, je pense que vous l'avez très bien exprimé quand vous avez dit que c'est un secteur important de notre économie.

Je veux que vous mettiez vos intérêts de côté juste pour un moment et que vous répondiez à de très courtes questions. Quand nous regardons l'ensemble des arts et de la culture au Canada, je pense que vous conviendrez tous qu'il importe d'injecter plus de fonds dans ce secteur de façon générale. N'êtes-vous pas d'accord, monsieur Lambert?

M. John Lambert: Cela dépend de la manière dont ils sont investis.

Mme Shelly Glover: Répondez simplement par oui ou non. Êtesvous d'accord pour avoir plus d'argent, oui ou non?

M. John Lambert: Je pense qu'il doit être bien investi.

Mme Shelly Glover: Très bien.

Madame Jackson.

Mme Robin Jackson: Les fonds devraient aller aux artistes.

• (1635)

Mme Shelly Glover: Je suis tout à fait d'accord.

Monsieur Berdowski.

M. Max Berdowski: Je ne pense pas que l'on puisse dire que plus on en a, mieux c'est; je pense que l'argent doit être ciblé et orienté.

Mme Shelly Glover: Je suis d'accord.

Monsieur Robitaille.

M. Marc Robitaille: On doit se concentrer sur le développement.

Mme Shelly Glover: Tout à fait.

Je veux maintenant signaler qu'il est très difficile d'être au pouvoir et de prendre des décisions ardues, et c'est la raison pour laquelle nous avons effectué un examen stratégique. Nous envisageons une hausse de 17 p. 100 pour le Conseil des Arts du Canada. Êtes-vous d'accord pour dire que c'est une bonne chose?

Oui ou non, monsieur Lambert?

M. John Lambert: Si l'argent est bien investi.

Mme Shelly Glover: C'est une hausse de 17 p. 100. C'est bien investi

M. John Lambert: Non, si c'est bien investi.

Mme Shelly Glover: Madame Jackson, est-il préférable d'en avoir plus?

Mme Robin Jackson: Ça n'aide pas nos producteurs. Ça n'aide pas nos...

Mme Shelly Glover: Mettons nos intérêts de côté.

Mme Robin Jackson: C'est ce que je fais, mais ça n'aide pas nos producteurs.

Mme Shelly Glover: Monsieur Berdowski.

M. Max Berdowski: Ça revient à ce que vous venez de dire il y a un instant au sujet des évaluations. Des examens ont été effectués dans chaque secteur, et je vais simplement signaler que dans notre secteur particulier, on ne demande pas l'abolition du programme à la suite de l'examen.

Mme Shelly Glover: Monsieur Robitaille, 17 p. 100 de plus pour le Conseil des Arts du Canada — pensez-vous que c'est une bonne chose?

M. Marc Robitaille: J'aurais bien voulu que nous ayons les mêmes capacités de développement que celles que nous avions au début de ma carrière.

Mme Shelly Glover: Je vais juste devoir faire un retour de quelques années en arrière.

Monsieur Berdowski, je sais que vous vous êtes un peu attardé sur ce qui s'est passé ces dernières années. Au cours des dix dernières années, l'industrie du film et de la vidéo et ses programmes de formation dans le secteur ont subi des changements considérables. En effectuant certaines recherches, je n'ai pu faire autrement que de constater la hausse marquée du nombre des institutions qui offrent de la formation dans le même secteur. Êtes-vous d'accord pour dire qu'il y a eu une augmentation substantielle au cours des dix dernières années?

M. Max Berdowski: Oui.

Mme Shelly Glover: Je veux signaler qu'il y a 25 organismes, à tout le moins d'après mes recherches, qui offrent le même type de formation. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, le gouvernement a beaucoup de mal à prendre ces décisions difficiles, mais nous agissons dans le meilleur intérêt des arts et de la culture. Contrairement aux propos trompeurs qu'a tenus la députée d'en face, Mme Chow, le financement des arts et de la culture a augmenté plus que jamais auparavant, soit de 12 p. 100. Je demande à chacun de vous de me dire précisément en quelle année les artistes ont reçu un meilleur financement.

En quelle année, monsieur Lambert?

M. John Lambert: À coup sûr, il y a cinq ans.

Mme Shelly Glover: Il y a cinq ans, leur financement était plus élevé que maintenant?

M. John Lambert: C'était mieux. En effet, nous avions le programme PromArt, et ça fonctionnait.

Mme Shelly Glover: Le financement a maintenant augmenté de 12 p. 100, monsieur.

M. John Lambert: Oui, mais ça n'a pas...

Mme Shelly Glover: C'est 12 p. 100 en valeur monétaire totale, et je dois dire que quand vous êtes remonté à 1957...

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Premièrement, je demanderais à Mme Glover de respecter les témoins. Vous n'avez pas à leur imposer les réponses que vous voulez entendre. Je vous demanderais de les respecter, s'il vous plaît.

Mme Shelly Glover: Je les respecte.

M. Pablo Rodriguez: Deuxièmement, les commentaires sont basés sur les chiffres que nous avons, c'est-à-dire les crédits avec seulement les coupes budgétaires.

[Traduction]

S'ils ont des chiffres différents, qu'ils nous les présentent. Si elle cite ses données à partir d'un document que nous n'avons pas, j'aimerais bien le voir.

Une voix: Vous n'avez qu'à lire le budget.

Le président: Madame Glover, veuillez poursuivre.

Mme Shelly Glover: Puis-je continuer?

Le président: Monsieur Del Mastro et madame Lavallée, silence, s'il vous plaît.

Madame Glover, veuillez poursuivre, et tenez-vous-en à des questions pertinentes, s'il vous plaît.

Mme Shelly Glover: Malheureusement, des deux côtés, on parle parfois de choses différentes.

Quoi qu'il en soit, je tiens à vous assurer que les artistes comptent beaucoup pour notre gouvernement parce que nous croyons en eux. Nous sommes convaincus de leur importance pour notre économie et notre culture. C'est pourquoi nous allons continuer de fournir le plus haut niveau de financement que n'importe quel autre gouvernement dans le passé. Permettez-moi de vous ramener en 1995 et de vous rappeler les compressions qui ont alors été effectuées sous un gouvernement différent; pour notre part, nous avons réaffecté les fonds. En 1995, il y a eu une réduction de 44 p. 100 dans le financement des programmes d'infrastructure culturelle, une réduction de 71 p. 100 dans le financement des projets sur le multiculturalisme et une réduction de 40 p. 100 dans les transferts aux provinces pour le développement culturel régional. Ça, c'est une compression. Par contre, dans notre cas, c'est une réaffectation. Notre gouvernement fait de son mieux pour permettre aux artistes de réussir.

Le président: Merci.

Oui, monsieur Berdowski.

M. Max Berdowski: Vous avez tout à fait raison de dire qu'au cours des dix dernières années, le nombre de groupes qui offrent de la formation a augmenté de façon considérable. C'est vrai, mais tout le monde n'offre pas le même niveau de formation. L'avantage d'un programme de formation national, qui comprend des instituts à but non lucratif... Et particulièrement dans notre cas, c'est la nature très accessible de notre programme. En fait, 25 p. 100 de nos étudiants viennent de différents milieux, des quatre coins du pays. Nos frais de scolarité sont très modestes puisqu'ils n'ont pas changé depuis 1997. C'est offert à tous les niveaux.

Là où je veux en venir, c'est que dans le domaine de la formation, il y a peut-être beaucoup d'autres programmes, mais celui que nous offrons est unique en son genre; c'est le premier au pays. Et je serai heureux de vous fournir des tas de lettres que nous avons reçues

d'anciens étudiants qui ont bénéficié de notre programme et qui sont assez inquiets du sort des prochaines cohortes.

(1640)

Le président: Merci beaucoup pour les réponses que vous avez données. Je tiens à remercier les témoins d'avoir été des nôtres aujourd'hui, malgré le court préavis. Et nous vous sommes reconnaissants de votre comparution.

Nous allons prendre une pause de cinq minutes pour libérer la salle avant de commencer l'autre partie de notre réunion.

Merci beaucoup.

[La séance se poursuit à huis.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes Published under the authority of the Speaker of the House of Commons Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.